

Info.pl@ine



N°261 – 8 avril 2009 – 3 pages

Protection fongicide : pas avant le 1^{er} nœud

ACTUALITES CULTURES

BLE (stade : épi 1 à 2 cm)

✓ Etat sanitaire

Le potentiel de maladies reste actuellement faible, nos observations montrent la quasi absence de piétin verse hormis en blé sur blé qui comme d'habitude sont un peu plus touchés mais la fréquence est faible. Le modèle de prévision TOP (source SRA) indique un niveau de risque bien inférieur aux 2 dernières campagnes.

La septoriose reste cantonnée aux feuilles du bas, la progression de la maladie n'est pas rapide pour le moment. L'oïdium est très peu présent cette année. Quant à la rouille jaune, les températures froides de cet hiver devraient classer 2009 comme une faible année à rouille jaune.

Seules des conditions d'humidité plus importantes pourraient augmenter le risque global maladie.

➤ Programme fongicides : il est encore trop tôt pour déclencher le programme fongicide.

✓ Régulateur

Avec l'avancée de certains blés, il est préférable de privilégier le stade plutôt que les conditions d'applications sur les applications de produit à base de cycocel.

Pour évaluer le risque verse et les programmes régulateurs, reportez-vous à l'Info.pl@ine n°259.

ORGE d'HIVER - ESCOURGEON (stade : épi 1 cm à 1 à 2 nœuds)

✓ Quand déclencher la protection fongicide ?

On observe la présence de rhynchosporiose et d'helminthosporiose. La rouille naine est aussi présente sur certaines parcelles. Ces maladies sont essentiellement cantonnées aux feuilles les plus anciennes. A ce jour, la pression maladie n'est pas trop forte : **bien attendre le stade 1^{er} nœud pour intervenir.**

Le programme fongicide est basé sur 2 interventions. Il reste difficile de ne réaliser qu'une intervention en raison de la sensibilité des variétés et *a fortiori* avec des doses de semis classiques.

Il est indispensable d'adapter les produits en fonction des maladies présentes. Suite à une augmentation des souches d'helminthosporiose résistantes aux strobilurines, on ne réalisera qu'une seule application de cette famille et ce, au 2^{ème} traitement.

1^{er} cas : présence d'helmintho principalement ou de rhyncho : UNIX 0,25 + OPUS 0,25 ou UNIX 0,25 + BELL 0,6 ou UNIX 0,25 + JOAO 0,25.

2^{ème} cas : présence plutôt de rouille naine : INPUT PACK 0,2 + 0,2 (un plus sur oïdium) ou UNIX 0,25 + JOAO 0,25.

Remarques sur le BELL (ou AROLLE) :

- son Délai Avant Récolte (DAR) est actuellement de 56 jours. Il est à positionner en premier traitement.
- pour les orges brassicoles, ne faire qu'une seule application de BELL par campagne.

COLZA (stade : D- boutons accolés à E- boutons séparés, voire présence des premières fleurs)

✓ Méligèthes

Malgré quelques journées plus ensoleillées, ces derniers jours n'ont pas été favorables aux méligèthes. Les observations se limitent au maximum à 3-4 individus par plante. De plus, les premières fleurs apparaissent dans certaines parcelles ce qui va permettre d'éviter une intervention.

➤ Bien observer au moins 20-25 plantes sur une ligne afin de voir des plantes à différents stades avant de décider d'une intervention. En effet, les méligèthes se positionnent préférentiellement sur les plantes plus avancées ce qui ne représente pas bien le risque.

➤ Pour les colzas « poussant » quand les températures vont remonter, la floraison va arriver vite : un traitement ne sera pas justifié.

➤ Pour les colzas plus chétifs suite à un accident de cultures (mauvaise implantation, application d'un régulateur, attaques de pigeons ou autres) qui vont prendre plus de temps à arriver à floraison, réaliser des comptages la semaine prochaine, pour décider d'une intervention.

Pour rappel, seules deux solutions existent contre méligèthes : le tau-fluvalinate (TALSTAR à 0,1 l/ha, TALSTAR FLO à 0,125 l/ha) et la bifenthrine tel que MAVRIK FLO (TALITA) à 0,2 l/ha.

Une moindre utilisation de ces produits permettra d'éviter une augmentation du risque de résistance.

RAVAGEURS PROTEAGINEUX (levée à 3 feuilles)

✓ Thrips

Les thrips sont encore présents sur la plupart des parcelles de pois en quantité variable, mais l'étalement des premières feuilles va marquer la fin du risque. Sur féverole peu d'individus sont présents.

➤ Pas de traitement à prévoir. Fin du risque sur les 2 cultures.

✓ Sitones

Ils arrivent sur féverole, cependant leur nuisibilité sur le rendement est faible. Ils sont peu présents sur pois.

➤ Pas d'intervention à prévoir pour l'instant.

SEMIS de TOURNESOL

Les semis doivent être réalisés dans un sol suffisamment réchauffé (8°C) ce qui n'est pas le cas actuellement. L'intérêt est d'obtenir une levée rapide et une période de sensibilité aux oiseaux, aux limaces et autres ravageurs du sol la plus courte possible.

Par ailleurs, un semis effectué après la fin avril risque d'entraîner une floraison tardive (vers la fin juillet) et une récolte repoussée vers le mois d'octobre.

Néanmoins, privilégier des conditions de semis en sol ressuyé même si cela nécessite de retarder la date de semis (sans dépasser le 10 mai).

Le peuplement optimum est de 50 000 à 60 000 plantes levées par ha. La densité de semis doit être comprise entre 60 000 et 75 000 graines positionnées régulièrement à 2-3 cm de profondeur si le sol est frais ou 4-5 cm si la surface est desséchée.

Une densité plus importante pénalisera la culture, surtout si la réserve hydrique est faible.

SEMIS de MAIS

La date optimale de semis se situe en moyenne entre le 20 avril et le 10 mai. Un semis précoce permet d'avoir un potentiel plus élevé mais il est important de semer dans un sol suffisamment réchauffé (supérieur à 10°C) et en conditions bien ressuyées. L'objectif est d'obtenir une floraison au plus tard le 20-25 juillet avant les fortes chaleurs estivales.

densité de semis (grains/ha)	Sol profond Potentiel supérieur à 100 qx/ha	110 000
	Potentiel 75 à 95 qx/ha	90 000 à 100 000
profondeur de semis	Sol frais en surface	3 à 5 cm
	Dans un sol desséché en surface	5 à 6 cm

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

AUTORISATION TEMPORAIRE D'UTILISATION D'INSECTICIDES DU SOL SUR MAÏS

Depuis le 31 décembre 2008, de nombreux insecticides du sol micro granulé ont été retirés du marché, ils ne doivent plus être utilisés (PPNU) depuis le 1^{er} janvier 2009.

Deux matières actives ont obtenu une dérogation temporaire d'utilisation de 120 jours (Benfuracarbe 8,6%, cyperméthrine 0,8%).

Tableau des insecticides du sol autorisés à ce jour

Matière active	Produit commercial	Dose homologuée	Homologation temporaire	Consignes particulières
Thiametoxam	Cruiser	Semence enrobée		Semoir équipé d'un déflecteur, semis avant le 15 mai, densité de semis 110000 grains maxi
Téfluthrine 1,5%	Force 1,5G	12,2 kg/ha		Semoir équipé d'un diffuseur, 1 application tous les 3 ans
Benfuracarbe 8,6%	Oncol S	7 kg/ha	Jusqu'au 20/07/2009	
Cyperméthrine 0,8%	Belem 0,8 MG	12 kg/ha	Jusqu'au 20/07/2009	Semoir équipé d'un diffuseur



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture Ile-de-France Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural.
Toutes rediffusion et reproduction interdites